



Commercialisation

.....

Les difficultés de financement des soins de santé risquent d'ouvrir la porte à des dérives commerciales. Il importe que les pouvoirs publics reprennent le contrôle de l'offre de soins.

.....



Le financement des soins de santé via la sécurité sociale pose problème. Les soins coûtent cher et les coûts continuent à croître, nécessitant un renforcement du financement pour permettre une meilleure couverture obligatoire (la part payée par les patients doit diminuer) et la prise en charge de nouveaux besoins (tels que l'assurance dépendance). Divers moyens peuvent être mis en œuvre pour favoriser l'accessibilité des soins aux usagers : plafonner légalement les suppléments exigibles par les prestataires, contrôler les prix, conforter la gestion paritaire de l'assurance maladie mais avec des mécanismes plus forts de respect des tarifs.

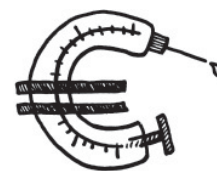
Mais la tentation d'introduire du marché infiltre de nombreux discours. Pourtant les expériences

de nos voisins ne sont pas enthousiasmantes. L'introduction du marché dans le système des soins de santé en Hollande (Ineke Palm, *Zorg is geen markt*) a entraîné un surcoût, une efficacité accrue, une diminution des choix pour les patients, une moindre accessibilité, un recul de la collaboration (au profit de la concurrence), une dégradation des conditions de travail et des salaires, une déprofessionnalisation et même une hausse de la bureaucratie.

Seul point positif, le prix des médicaments qui est mieux contrôlé. C'est pourquoi il est essentiel de préserver et renforcer une offre de soins basée sur les principes de solidarité, de qualité, d'égalité et d'accessibilité tout en préservant et améliorant les conditions de travail et de salaires.

Le rôle des pouvoirs publics est primordial dans la programmation, les normes et le contrôle : c'est le politique qui doit orienter l'offre, et pas

Yves Hellendorff,
secrétaire
national de la
Centrale
nationale des
employés non
marchand de la
Confédération
des syndicats
chrétiens de
Belgique (CNE-
CSC).



Atelier

Commercialisation des soins de santé

l'offre qui doit déterminer les politiques à mener.

Le politique doit également encadrer les pratiques, en favorisant, exemples parmi d'autres, le modèle kiwi ou le Dossier médical global (DMG). L'excuse de la liberté thérapeutique ne peut être employée sans restriction pour tout justifier !

Enfin, le politique aura à assurer les investissements suffisants à la fois pour couvrir les besoins et pour préserver les institutions sous-financées des tentations « commerciales » (recherche de cofinancements).

Le rôle de l'Europe en ces domaines doit être développé (exemple : mutuelles, service social d'intérêt général à définir, liberté des patients...).

Enfin, la politique de santé ne doit pas se limiter au curatif. Il faut aussi garantir au préventif, notamment à la promotion de la santé, l'indépendance nécessaire vis-à-vis des firmes commerciales, à travers une politique de subside ambitieuse. ●

Mots clés : économie de la santé, santé publique.